



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration CTSD Vendredi 13 mars 2020

Nous ne pouvons commencer cette déclaration sans évoquer la crise sanitaire et sociale que connaît notre pays.

Pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus, la FSU considère que tout doit être mis en oeuvre. Elle approuve donc la décision de bon sens de fermeture des établissements scolaires. Toujours attachés à la réussite de leurs élèves, les professeurs assureront un lien pédagogique selon les modalités les plus adaptées aux classes de chacun, en fonction des moyens à leur disposition et dans le respect de leurs droits en situation de crise.

Comme l'a dit le Président de la République hier soir, il nous faut "faire bloc". C'est bien cela que le mouvement social demande depuis des mois : faire bloc pour nos hopitaux, faire bloc pour notre Sécurité Sociale et nos retraites, faire bloc pour notre Ecole, faire bloc pour nos Services Publics, faire bloc pour notre modèle social car il nous protège toutes et tous.

Abordons maintenant l'ordre du jour de ce comité technique.

La rentrée 2020 ne se fera pas dans de meilleures conditions que la précédente. Avec 81 élèves supplémentaires dans les collèges, l'Aude arrive à un solde de - 2 postes, 7 mesures de carte scolaire et une multitude de compléments de service.

Ce CTSD consacré aux postes des collèges est l'occasion de mettre en évidence les conséquences des dotations globales horaires sur les conditions de travail des personnels. Pour la deuxième année consécutive, avec l'augmentation de la proportion des HSA dans les dotations et la possibilité d'imposer jusqu'à 2 HSA, des professeurs seront amenés à effectuer des compléments de service alors même que leurs collègues de la même matière seront contraints à des heures supplémentaires dans un volume équivalent, voire supérieur.

Malheureusement, c'est une logique comptable qui prévaut, et qui conduit à faire passer au second plan les conditions de travail des personnels et donc les conditions d'enseignement des élèves.

La FSU note par exemple que la multiplication des compléments de service reçus par certains établissements fait que des cours ont lieu dans des salles de classe ordinaires, faute de salles spécialisées disponibles.

La FSU rappelle par ailleurs que la stabilité et la sérénité des personnels est dans l'intérêt des élèves et que les compléments de service comme les mesures de carte scolaire mettent souvent les personnels dans l'incertitude et dans la difficulté. C'est pourquoi la FSU s'oppose à l'existence de postes sur trois établissements et, comme lors du groupe de travail du 10 mars, demande, à chaque fois que c'est possible, des créations de postes pour stabiliser les personnels.